

Les obédiences maçonniques, première ligne du Front de Résistance Laïque contre l'offensive islamique

La capitulation de la classe politique de droite et de gauche pendant et au bout de 20 ans de cette offensive islamique

C'est l'affaire du foulard islamique portée par une élève dans un lycée de Creil il y a 20 ans en 1989 qui marque symboliquement le début de l'offensive islamique victorieuse dans notre pays. L'interprétation de loi Jospin sur la liberté d'expression dans les établissements scolaires par le Conseil d'Etat autorisait de facto le port du voile islamique dans ces établissements scolaires, et tout ce compte la gauche en tant que partis, syndicats, associations laïques s'en remettaient à cette complaisance, stigmatisant au passage tous ceux qui osaient s'opposer à cette interprétation en les traitant de « lepénistes », la droite républicaine brillant, elle, par un silence absolue.

Il est vrai que déjà depuis plus d'une dizaine d'années, le patronat des grands groupes industriels, faisant venir une main d'oeuvre immigrée d'Afrique pour être utilisée à bas prix, clandestine de plus en plus souvent (d'où l'origine de la masse des « sans-papiers »), leur offrait des salles et des heures de prières dans leurs entreprises pour s'assurer ainsi de leur docilité.

Puis ce fut l'envahissement de mosquées clandestines dans les caves d'immeubles des quartiers à prédominance d'immigrés, et la généralisation manifestement organisée du port du voile dans les écoles publiques, avec le refus de l'enseignement

scientifique et historique qui contredisait la « vérité historique » du Coran

C'est la révolte d'enseignants de gauche contre l'avis des dirigeants de leurs organisations syndicales avec le soutien ici et là de plus en plus affirmée d'une grande partie de la population qui fit aboutir à la loi de mars 2004 interdisant le port des religieux ostensibles dans les établissements scolaires publiques primaires et secondaires et qui mit un terme provisoire à cette offensive dans les milieux scolaires. Et si cette loi passa, ce fut grâce à l'audition de Jean-Paul COSTA, vice-président français de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) qui, auditionné par une commission parlementaire en octobre 2003 apprit aux députés et sénateurs que la France serait condamnée par la CEDH si elle s'en tenait seulement à des règlements spécifiques divers, alors que la CEDH dans sa jurisprudence reconnaissait aux états européens le droit de légiférer contre le port du voile islamique dans les établissements publics au nom de l'Ordre Public et de la préservation des libertés d'autrui face à l'agressivité voulue que constitue le port de signes religieux ostensibles en public.

Mais l'offensive islamique reprit inlassablement dans tout le domaine public

- les salles et heures de prières dans les usines devenues pratiquement obligatoires partout où travaillent des salariés d'origine maghrébine ou africaine.

- les cantines hallal rendues obligatoires non seulement dans les lieux de travail mais aussi dans les écoles (repas hallal en ségrégationnant les élèves)

- l'imposition d'accompagnatrices voilées pour les sorties scolaires grâce au soutien de la HALDE.

-

- le respect du ramadan obtenu par intimidations, si ce n'est parfois par des menaces dans les usines et systématiquement à toute la population dans certains quartiers à prédominance immigrée du Maghreb et d'Afrique.

- Le barrage systématique le vendredi après-midi de rues

toujours plus nombreuses de Paris, Marseille et petit à petit d'autres grandes villes pour la prière en public, avec des services d'ordre musclés et agressifs plaçant des barrières métalliques devant des forces de l'ordre complaisantes

– Enfin et surtout la prolifération du port du voile islamique par les femmes et adolescentes, voire par des fillettes, dans ses formes intégrales, burqa, niqab, ou presque intégrales comme le hidjab, imposé souvent aussi par des intimidations et menaces dans des quartiers où la loi républicaine n'est plus appliquée.

– Et tout ceci actuellement avec la complaisance des responsables politiques de droite et de gauche (les rues barrées chaque vendredi en sont une illustration flagrante!!!), le silence des médias adeptes de la bien-pensance et de la « real politique », et l'approbation tacite de la LDH et de mouvements traditionnels dit laïques, voire le soutien actif du MRAP et bien sur celui du Conseil Français du Culte Musulman, maintenant dominé par les adeptes des « Frères Musulmans ».

Capitulation de la classe politique et associative grâce au soutien virulent d'organisations dites islamogauchistes comme le MRAP, le NPA, les Verts, et la complaisance d'organisations comme le PS, la LDH et l'UMP

La grande leçon que nous apporte cette période est cette capitulation de la classe politique de droite et de gauche qui continue toujours :

– la droite avec l'UMP pour soutenir la « politique arabe de Sarkozy » qui se définit par une complaisance envers les potentats du Moyen Orient et du Maghreb dit modérés, mais partisans de l'application plus ou moins intégrale des préceptes coraniques dans leurs pays et pour leurs ressortissants en Europe

– la gauche avec le PS au nom de la compassion envers les populations immigrées exploitées par la mondialisation, thème relayé activement par les dirigeants de la LDH.

Mais l'autre leçon terrifiante est que certaines organisations comme le MRAP dirigé par Moulud AOUNIT ont été manifestement

infiltrées par d'authentiques forces islamiques intégristes dont l'action est de menacer systématiquement de procès les organisations qui s'opposent à cette offensive islamique pour les faire taire (la dernière affaire scandaleuse est le dépôt de plainte du MRAP contre la nouvelle présidente de Ni Putes Ni Soumises qui a déposé contre leurs agissements devant la commission parlementaire initiée par André Gérin); les Verts, le NPA, sont en sous-mains des organisations actives de soutien, les uns parce que les islamistes sont des opposants au capitalisme des USA, les autres par compassion envers des populations victimes d'une situation post-coloniale

Enfin la dernière leçon imprévisible a été que des dirigeants de mouvements ayant combattu en faveur de la laïcité, notamment pour la loi de mars 2004 comme ceux de l'UFAL, se sont rangés derrière les revendications des organisations musulmanes dite modérées comme celle de la Mosquée de Paris, jusqu'à faire une réunion publique commune à Sens en 2006 avec Dalil BOUBAKEUR, recteur de cette Mosquée de Paris, en pleine période du procès intenté contre Charlie Hebdo, Philippe Val et Caroline Fourest, par ce recteur liberticide !

Nous reviendront sur tout cela dans un prochain article.

Sursaut des authentiques défenseurs de la laïcité au début cette année: les organisations maçonniques progressistes désormais constituent la première ligne du Front de Résistance Laïque contre cette offensive islamique avec le soutien d'associations comme l'ALDPF

C'est le rapport préparatoire à la conférence dite de DURBAN II sous l'égide de l'ONU, écrit par l'Iran et la Lybie, et soutenu par tous les états islamiques même modérés qui fit se lever cette première ligne de résistance contre l'offensive islamique qui veut rétablir le délit de blasphème et soumettre les droits de l'Homme aux préceptes coraniques discriminatoires.

En début de cette année 2009 , toutes les organisations politiques et mouvements associatifs soutenaient plus ou moins ouvertement ce pré rapport, du PS à l'UMP, en passant par le NPA et les Verts, avec bien sur celui du MRAP et de la LDH.

Nous remarquons à cette occasion que Caroline FOUREST, la journaliste médiatique qui se pique d'antiislamisme tout en soutenant les états et organisations islamiques « modérées », coqueluche d'un certain milieu bien-pensant, avec son rédacteur en chef de Charlie Hebdo, Philippe VAL qui soutenait la politique arabe de SARKOZY, lequel d'ailleurs offrait à Philippe VAL la direction d'une radio pour son concours, et que les dirigeants de l'UFAL qui avaient besoin de la « bénédiction » de la Mosquée de Paris pour leurs futures candidatures politiques, soutinrent jusqu'au bout l'organisation de cette conférence.

Seules les obédiences maçonniques progressistes, le Grand Orient de France (GODF), le Droit Humain (DH) et la Grande Loge Féminine de France (GLFF) dans un célèbre communiqué commun du 6 mars 2009, osaient appeler les responsables politiques de notre pays à refuser cette compromission et à boycotter cette conférence de DURBAN II; (voire mes articles de Riposte Laïque des 30 mars, 6 avril, 14 avril).

La Ligue Internationale des Droits des Femmes, l'Association Des Libres Penseurs de France (ADLPF) emboîtaient aussitôt le pas de ces organisations maçonniques progressistes dans cette condamnation de DURBAN II, suivies par quelques associations laïques régionales, mais les dirigeants de la LDH, par exemple, brillèrent par leur silence jusqu'à la fin; ils auraient ainsi été complices sans sourcilier de l'introduction d'un délit de blasphème dans nos législations!!!

Et le 12 novembre 2009, devant la commission parlementaire initiée par André GERIN sur le port en public de la burqa et du voile islamique intégral, les représentants du GODF et de la GLFF prirent clairement position pour une loi interdisant le port du voile islamique intégral ou presque dans l'espace public au nom des valeurs laïques de notre société

Le 16 septembre, les représentants de l'ADLPF dont je faisais parti, aux côtés des représentants de l'Observatoire de la Laïcité, de Laïcité et République et d'Europe et Laïcité, avaient présenté à cette commission les attendus et arrêts de la Cour Européenne Des Droits de l'Homme (CEDH) qui instituent

une jurisprudence constante en faveur d'une loi interdisant le port du voile islamique dans l'Espace Public quand il représente une menace avérée contre la liberté d'autrui au nom d'un Ordre Public Laïc qui est reconnu explicitement à la France.

Le Front de Résistance Laïque est donc bien désormais en cours de constitution.

Hubert SAGE